

PARTICULIERS

TARIFS DES OPERATIONS & SERVICES AU 01/01/2013

Prix en euros, exprimés taxes incluses
lorsque celles-ci sont dues.

**BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS**

BANQUE & ASSURANCE



Chère Cliente, Cher Client, Cher Sociétaire,

Dans un souci de transparence, nous vous remettons ce guide qui vous présente les principaux tarifs qui seront appliqués par notre banque au 1^{er} janvier 2013.

Il vous donne donc une vision très complète des tarifs de nos services et opérations.

N'hésitez pas à rencontrer votre conseiller pour plus de détails sur les financements que nous pouvons vous délivrer mais aussi les différentes formules de placement pour constituer une épargne en pleine cohérence avec vos objectifs et projets. Dans la même logique, pour ce qui concerne la protection de votre famille mais aussi celle de vos biens, nous disposons aujourd'hui d'une gamme complète de solutions d'assurance et de prévoyance qui saura répondre à vos attentes bien légitimes de sécurisation. Votre conseiller aura plaisir à vous les présenter de façon détaillée.

L'ensemble de nos conditions figure également sur notre site internet www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr.

Fortement mobilisés pour vous offrir une toujours plus grande qualité de service, les collaborateurs de notre banque sont à votre écoute pour tout complément d'information.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Frédéric PANIGOT
Directeur Général Adjoint

| | |
|---|----|
| EXTRAIT STANDARD DES TARIFS | 5 |
| OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE | 6 |
| Ouverture, transformation, clôture | |
| Relevés de compte | |
| Tenue de compte | |
| Services en agence | |
| BANQUE À DISTANCE | 10 |
| Par Internet | |
| Par téléphone | |
| Par automate | |
| VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT | 12 |
| Cartes | |
| Virements | |
| Prélèvements / TIP | |
| Chèques | |
| OFFRES GROUPEES DE SERVICES | 17 |
| Conventions Equipage | |
| Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA) | |
| IRREGULARITES ET INCIDENTS | 19 |
| Commission d'intervention | |
| Opérations particulières | |
| Incidents de paiement | |
| DECOUVERTS ET CREDITS | 21 |
| Facilité de caisse et/ou découvert | |
| Vos projets immobiliers | |
| Crédits à la consommation | |
| EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS | 23 |
| Placements financiers | |
| Epargne | |
| ASSURANCES ET PREVOYANCE | 25 |
| OPERATIONS BANCAIRES AVEC L'ETRANGER | 27 |
| LES JEUNES | 28 |
| RESOUDRE UN LITIGE | 30 |

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

- **Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet** (Cyberplus Gestion hors coût du fournisseur d'accès à Internet) 2,00€/mois
Soit pour information : 24,00 euros par an
- **Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS** 0,00€/mois
– par alerte
(permettant de recevoir 4 alertes par mois, soit pour information : 0 euro par an)
– au-delà 0,30€/alerte reçue
- **Carte de paiement internationale** (Visa Classic ou Eurocard Mastercard)
– à débit immédiat 37,00€/an
– à débit différé 44,00€/an
- **Carte de paiement à autorisation systématique** (Visa Electron) 29,00€/an
- **Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro** Gratuit
– à partir du 7ème retrait par mois 0,80€/retrait
- **Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro**
– en agence 3,35€/opération
– par Internet Gratuit
- **Frais de prélèvement**
– mise en place d'une autorisation de prélèvement Gratuit
– par prélèvement Gratuit
– si créancier organisme public et assimilé Gratuit
- **Commission d'intervention**
– avec un plafond de 162 euros par mois 8,10€/opération
- **Assurance perte ou vol des moyens de Paiement** (Sécuriplus) 25,00€/an

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur Internet un extrait standard des tarifs.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Ouverture, transformation, clôture

• Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte

Gratuit

Une nouvelle Convention de Compte de dépôt est à votre disposition depuis le 1^{er} novembre 2010.

Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence.

Vous trouverez également l'intégralité des Conditions Générales

de la Convention sur le site Internet de votre Banque :

www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements.

Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

• Aide au changement de domiciliations bancaires (offre Simplidom)

Gratuit

• Liste de vos opérations récurrentes et automatiques

Gratuit

• Clôture de compte :

– Compte de dépôt

Gratuit

– Comptes épargne (PEL, CEL...)

Gratuit

• Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)

Gratuit

• Transfert de compte vers un autre établissement :

– Comptes épargne (PEL, CEL, PEP...)

80,00€/produit

– Transfert de titres valeurs françaises

16,00€/ligne

Mini

65,00€

– Transfert de titres valeurs étrangères

75,00€/ligne

• Gestion de compte de dépôt inactif sans mouvement depuis plus de 12 mois

35,00€/compte/an

• Désolidarisation de compte joint

25,00€/compte

• Demande de numéro national émetteur (NNE)

26,00€/demande

• Le Droit au Compte (Service Bancaire de base)

Gratuit

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :

- l'ouverture et la fermeture du compte
- un changement d'adresse au maximum une fois par an
- un relevé de compte au moins une fois par mois
- des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins
- l'encaissement de virements reçus
- l'encaissement de chèques déposés sur votre compte
- le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)
- le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)
- un moyen de consulter à distance le solde de votre compte
- une carte de paiement à autorisation systématique (Electron)
- deux chèques de banque au maximum par mois


Relevés de compte

• Relevé :

- mensuel papier ou électronique Gratuit
- double envoi mensuel papier et électronique 1,00€/mois
- bi-mensuel 1,50€/mois
- décadaire 2,25€/mois
- hebdomadaire 3,35€/mois
- journalier 16,30€/mois
- Turbo mail
 - Abonné Cyberplus 1,50€/mois
 - Non abonné Cyberplus 3,00€/mois
- Extrait en agence ou duplicata 1,50€/extrait
- Frais d'édition d'une échelle d'intérêts 9,45€/demande

• Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire Loire et Lyonnais

Gratuit

 Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés

- Relevé Patrimonial trimestriel  60,00€/an
- Relevé ISF  27,00€/an
- Bilan Patrimonial 400,00€/bilan

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

• Les dates de valeur*

La Banque Populaire Loire et Lyonnais n'applique pas de date de valeur sur vos opérations, à l'exception des remises de chèques tirés sur autres banques.

Tenue de compte

- | | |
|--|---------|
| • Frais de tenue et de fonctionnement de compte | Gratuit |
| • Délivrance d'un RIB ou IBAN | Gratuit |
| • Enregistrement d'un changement d'adresse | Gratuit |

* J = jour de remise. Les opérations de paiement sont réputées avoir été reçues le jour suivant après 15h00 pour les chèques remis et 13h00 pour les autres ordres (12h00 lorsqu'ils nécessitent une opération de change).

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

J+1 ouvré*

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)




Services en agence

- | | |
|--|---|
| • Retrait en euros d'espèces au guichet de votre agence | Gratuit |
| • Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire) | 14,00€/opération |
| • Frais de recherche de document et copie de chèque hors contestation d'opération de moyens de paiement, conformément à la Directive Européenne sur les Services de Paiement | 16,30€/document |
| • Frais de recherche spécifique | Nous consulter |
| • Location de coffres Prix selon volume et capitaux assurés | |
| - Mini | 64,70€/an |
| - Maxi | 304,00€/an |
| • Transmission du patrimoine Frais de dossier en cas de succession | |
| - avoirs jusqu'à 3 000€ | 66,00€/dossier |
| - avoirs de 3 001€ à 15 000€ | 145,00€/dossier |
| - avoirs de 15 001€ à 40 000€ | 315,00€/dossier |
| - avoirs supérieurs à 40 001€ | 0,8% des avoirs au jour du décès maxi 650,00€ + frais réels en cas de succession vacante |

BANQUE A DISTANCE

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)


Par Internet

- **Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet** (Cyberplus Budget hors coût du fournisseur d'accès à Internet)  Gratuit
 - **Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet** (Cyberplus Gestion hors coût du fournisseur d'accès à Internet)  2,00€/mois
- Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de la Banque Populaire, des services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.
- **Mise à disposition d'un PassCyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne**  Gratuit
- Le premier Pass
- puis 9,00€/Pass

Le lecteur PassCyberplus, associé à la carte bancaire, permet de sécuriser de façon optimale vos opérations sur Cyberplus. Il permet d'accéder aux opérations sensibles, de valider la création de nouveaux bénéficiaires et la saisie d'un virement vers un tiers. Lors de l'utilisation d'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques.

Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site : <http://surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr>

Autres services liés à l'utilisation d'Internet

- **Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération, mises en place par Cyberplus** 
 - SMS : 4 premiers SMS gratuits puis 0,30€/alerte avec un plafond de 4,00€/mois soit 13 SMS
 - Courriel : Gratuit
- **Accès à l'image des chèques remis et téléchargement** 0,90€/consultation
- **Confirmation de l'exécution d'un virement émis** 0,30€/message


Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Par Téléphone

Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

- **Frais d'utilisation des services de banque à distance par Serveur Vocal Tonalité Plus**  0,34€/min
 - Composez le 0 892 898 899 (hors coût de connexion à l'opérateur)
 - **Frais d'utilisation des services de banque à distance par téléphone portable : SMS +**  0,35€/message
 - Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile (hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)
 - **Abonnement à des services de banque à distance par téléphone portable Moviplus** 
 - Moviplus quotidien 2,90€/mois
 - Moviplus hebdomadaire 1,50€/mois
- Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.

Par Automate

- **Service Bancaire National**  Gratuit
- Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

Cartes

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois).

Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1er, Visa Platinum et Visa Infinite sont associées à de nombreux services.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24, 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Gamme de cartes :

• Carte de retrait

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans) 20,00€/an
- Carte Point Argent 18,00€/an

• Carte à autorisation systématique Visa Electron^{(1) (2)}

- La carte de paiement à Autorisation Systématique Electron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets. 29,00€/an
- Carte Budj' Visa (réservée aux 12-17 ans) 29,00€/an

• Carte de paiement ⁽¹⁾ :

- Carte Bleue Nationale*
 - à débit immédiat 37,00€/an
 - à débit différé 44,00€/an
- Carte Visa Internationale
 - à débit immédiat 37,00€/an
 - à débit différé 44,00€/an
- Carte Eurocard Mastercard
 - à débit immédiat 37,00€/an
 - à débit différé 44,00€/an

• Porte-monnaie électronique, Moneo* 6,00€/an

⁽¹⁾ Une réduction de 50% est accordée dès la deuxième carte de même type sur le même compte

⁽²⁾ Carte acceptée chez les commerçants équipés d'un terminal permettant d'effectuer une interrogation de compte à distance.

* Produit plus commercialisé

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Suite carte de paiement

- Carte Foot Mastercard
 - à débit immédiat 37,00€/an
 - à débit différé 44,00€/an
- Carte Visa Premier (débit immédiat ou différé) 118,00€/an
- Carte Visa Platinum (débit immédiat ou différé) 190,00€/an
- Carte Visa Infinite (débit immédiat ou différé) 280,00€/an
- E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur internet) 12,00€/an

• Carte débit-crédit ⁽¹⁾

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

Carte FACELIA

- Visa Classic FACELIA
 - à débit immédiat 37,00€/an
 - à débit différé 44,00€/an
- Visa Premier FACELIA (débit immédiat ou différé) 118,00€/an
- Visa Platinum FACELIA (débit immédiat ou différé) 190,00€/an

⁽¹⁾ Une réduction de 50% est accordée dès la deuxième carte de même type sur le même compte

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Les services liés à la carte bancaire

• Service Cartego

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.

- par visuel, en plus du prix de la CB 9,50€/an
 - personnalisation de votre carte bancaire NRJ 6,00€/an
- (en plus du prix de la CB) avec accès privilégié au portail web www.nrjbanquepop.fr. Service éligible sur les cartes Visa Budj, Visa Electron, Visa Classic à débit immédiat ou différé.

• Réédition du code confidentiel de la carte 7,90€/opération

• Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par carte Gratuit

• En cas de vol et usage frauduleux (dans la zone EEE⁽¹⁾)

- Opposition sur carte Gratuit
- Refabrication en mode normal (environ 1 semaine) Gratuit
- Refabrication en mode urgent (72h) 17,00€/opération

Information sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement, consultez la rubrique Assurance et Prévoyance page 25

• En cas d'utilisation abusive

- Mise en opposition d'une carte par la banque 37,00€/opération

• Effectuer des retraits avec la carte

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

• Retrait en euros à un distributeur automatique de billets Banque Populaire et Point Argent Gratuit

• Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro Gratuit

- à compter du 7ème retrait dans le mois 0,80€/retrait
- (au delà de 10 retraits/mois/carte, si vous avez moins de 18 ans ou jusqu'à 28 ans si vous disposez d'une convention Equipage Horizon - illimités si vous détenez une convention Prestige)

• Retrait d'espèces à un distributeur en devises dans ou hors de l'EEE ^{(1) (2)} 2,5% du montant + 3,00€/retrait

• Retrait d'espèces au guichet d'un autre établissement bancaire ⁽²⁾ 2,5% du montant + 3,00€/retrait

• Paiement par carte en euros dans l'EEE ⁽¹⁾ Gratuit

• Paiement par carte en devises dans ou hors EEE ^{(1) (2)} 2,5% du montant/paiement

• Offre Mobilité Internationale 20,00€/mois

Pour plus de détails, nous consulter

Virements

Remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE⁽³⁾, cf. Rubrique Opérations avec l'étranger p. 27

• Réception d'un virement :

- Virement occasionnel ou permanent national et Virement SEPA Gratuit

• Émission virements occasionnels ou permanents émis vers un compte Banque Populaire Loire et Lyonnais Gratuit

• Émission d'un virement :

- Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement en France avec RIB ou IBAN du bénéficiaire 3,35€/opération
- en agence Gratuit
- par Internet

- Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement en France avec RIB ou IBAN du bénéficiaire 0,97€/opération
- en agence Gratuit
- par Internet

- Virements règlementés et Eurovirement SEPA⁽³⁾ (virement en euros au sein de l'EEE ainsi qu'en Suisse et à Monaco, avec coordonnées bancaires BIC et IBAN du bénéficiaire)

- Frais par virement émis 3,35€/opération
- Frais par virement reçu Gratuit

⁽¹⁾ Voir détail zone EEE page 31

⁽²⁾ Les retraits et paiement effectués en devises sont convertis en euros par Visa ou Mastercard aux conditions de change de leurs réseaux au jour de réception de l'opération.

⁽³⁾ Virement en euros effectué dans la zone SEPA (voir détail zone SEPA page 31)

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Prélèvements/TIP⁽¹⁾

- **Frais de prélèvement**
 - Mise en place d'une autorisation de prélèvement Gratuit
 - Par prélèvement Gratuit
 - Si créancier organisme public et assimilé Gratuit
- **Frais d'un titre interbancaire de paiement (TIP)** Gratuit
- **Frais d'opposition sur prélèvement** Gratuit

Chèques

- **Remise de chèque(s)** Gratuit
- **Païement d'un chèque** Gratuit
- **Renouvellement automatique de chéquier** Gratuit
- **Frais d'envoi de chéquier à domicile**
 - Frais postaux d'envoi en recommandé avec AR
- **Frais d'émission d'un chèque de banque** 10,00€/opération
- **Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur** (le client)
 - Mise en place 5,20€/opération
 - Frais semestriels au-delà des 6 premiers mois 5,20€/semestre

⁽¹⁾ Prélèvement national en euros ou prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA. Voir détail zone SEPA en page 31

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de tarifs spécifiques par rapport à la souscription des produits à l'unité.

| Contenu de votre convention | Équipage Préface | Équipage Privilège | Équipage Prestige | Cadencia |
|--|------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| Les produits et services inclus | | | | |
| • Banque à domicile / suivi de compte | | | | |
| Tonalité Plus | X | X | X | X |
| Cyberplus Gestion | X | X | X | X |
| • Découvert | | | | |
| Découvert autorisé | X | X | X | X |
| Extourne d'agios par trimestre ⁽¹⁾ | | 8,00€ | 16,00€ | 16,00€ |
| • Epargne | | | | |
| Comptes d'épargne | X | X | X | X |
| Crescendo | X | X | X | X ⁽²⁾ |
| • Assurances | | | | |
| Sécuriplus (Assurance de vos moyens de paiement) (p.25) | X | X | X | X |
| Pack Assurance (p.26) | | X | X | X |
| • Services exclusifs | | | | |
| Informations juridiques et pratiques | X | X | X | X |
| Relevé patrimonial | | | | X |
| Relevé ISF | | | | X ⁽²⁾ |
| E-carte bleue | | | | X |
| • Prix mensuel de votre convention selon la carte choisie en euros | | | | |
| Carte Visa Electron | 6,50€ /mois | | | |
| Carte bancaire Internationale <i>Eurocard Mastercard ou Visa Classic ou Facélia Classic</i> | | | | |
| - Débit immédiat | 7,00€ /mois | 9,50€ /mois | | |
| - Débit différé | 7,30€ /mois | 9,50€ /mois | | |
| Carte Visa Premier ou Facélia Premier | | | 14,60€ /mois | 18,50€ /mois |
| Carte Platinum ou Platinum Facelia | | | 18,75€ /mois | 22,70€ /mois |
| Carte Visa Infinite | | | 25,00€ /mois | 28,90€ /mois |

⁽¹⁾ Intérêts débiteurs extournés s'ils sont inférieurs à ce montant ; perçus en totalité dans le cas contraire

⁽²⁾ Produit facultatif à -50% par rapport au tarif standard

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)

Pour les clients sans chéquier, votre Banque Populaire propose une gamme de moyens de paiement alternatifs : BASEO

- avec Moviplus 3,00€/mois
- sans Moviplus 2,50€/mois

Moviplus permet de recevoir une fois par semaine sur téléphone mobile, une alerte sur le solde du compte

Les produits et services inclus d'office

- une carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron (p.12),
- deux virements SEPA⁽¹⁾ occasionnels externes dans la zone euro, par mois (vers un compte d'un autre établissement) (p.15)
- deux virements permanents, par mois
- des prélèvements automatiques, par mois
- un chèque de banque (p.16), par an
- Cyberplus Budget
- la possibilité de mettre en place des alertes SMS (4 premiers SMS gratuits puis 0,30€ par SMS) ou gratuitement par courriel

Pour les clients titulaires d'une GPA, en cas d'incident, les frais de commissions d'intervention sont de 5,00€/opération, plafonnés à 6 opérations par mois.

Les forfaits de frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés à 10,00€/rejet et dans la limite de 3 rejets par mois.

Nous vous invitons à vous rapprocher d'un conseiller.

⁽¹⁾ Virement en euros effectué dans la zone SEPA. Voir détail zone SEPA en page 31.

IRREGULARITES ET INCIDENTS

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Commission d'intervention

• Commission d'intervention

– plafond mensuel (20 opérations)

8,10€/opération
162,00€

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est :

COMMISSION INTERVENTION).

Opérations particulières

• Opposition Administrative

Maxi : 10% du montant de l'opposition

• Frais saisie attribution et Avis à Tiers Détenteur

– à la mise en place et à la main levée

93,40€

Incidents de paiement

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction. En cas de question, demandez à votre Conseiller les conditions d'éligibilité et bénéficiez de moyens de paiement alternatifs au chèque.

IRREGULARITES ET INCIDENTS

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Forfait de rejet d'un chèque

(pour absence de provision suffisante ou autres motifs)

- Montant inférieur ou égal à 50,00€
- Montant supérieur à 50,00€

30,00€/chèque
50,00€/chèque

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS REJET CHEQUE)

• Lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁽¹⁾

10,50€/lettre

• Chèque émis en période d'interdiction bancaire 30,00€/chèque

Les incidents liés aux autres moyens de paiement

• Forfait de rejet d'un prélèvement y compris échéance(s) de prêt, d'un virement, d'un TIP ou d'un téléversement ⁽²⁾

(pour absence de provision suffisante ou autres motifs)

- Si inférieur à 20,00 €
- Si supérieur ou égal à 20,00 €

Montant de l'opération
20,00€/opération

Ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est :

FRAIS REJET PRELEVEMENT, FRAIS REJET VIREMENT, FRAIS REJET TIP, FRAIS REJET TELEREGLEMEN, suivant le type d'opérations).

⁽¹⁾ Frais perçus uniquement si le chèque est payé.

⁽²⁾ Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

DECOUVERTS ET CREDITS

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Facilité de caisse et/ou découvert

• Découvert du compte non convenu*

- intérêts débiteurs : Taux plafond fixé par la Banque de France⁽¹⁾ dans le cadre de l'application des directives de la Banque de France, à chaque trimestre civil ; toute modification étant immédiatement applicable.

• Découvert du compte convenu et formalisé*

- intérêts débiteurs :

Par convention particulière, vous pouvez bénéficier d'une autorisation de découvert dont le taux est égal au taux de base de la Banque Populaire Loire et Lyonnais majoré d'une marge contractuelle. La valeur de ce taux de base susceptible de variation, est actuellement de 7,90%.

En cas de dépassement de l'autorisation de découvert dont vous bénéficiez, les intérêts perçus sur l'encours moyen débiteur excédant le montant autorisé sont calculés au taux conventionnel majoré de 2 points.

*Le TAEG est indiqué sur les relevés de compte.

Vos projets immobiliers

• Frais de dossier Prêt Epargne Logement

Gratuit

• Frais de dossier Prêt à Taux Zéro

Gratuit

• Autres prêts immobiliers :

Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1,00% du montant

- Minimum 350,00€/dossier
- Maximum 700,00€/dossier
- Taux Nous consulter

Crédits à la consommation

• Prêt à la consommation

Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1,00% du montant

- Minimum 70,00€/dossier
- Maximum 150,00€/dossier

• Crédit renouvelable Créodis

Frais de dossier

Gratuit

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant
de vous engager.**

⁽¹⁾Ce taux, calculé par la Banque de France, pour les crédits de trésorerie accordés aux particuliers est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Si le découvert est supérieur à 1 524€, le taux appliqué sera celui publié sous la rubrique «Découverts». Toute variation est immédiatement applicable.

Crédits (suite)

• Prêt étudiant

- frais de dossier
- taux

Gratuit
Nous consulter

Votre Banque Populaire vous propose également des offres de cautionnement spécifiques pour les étudiants affiliés et/ou adhérents LMDE, permettant d'éviter la caution personnelle des parents pour louer un appartement ou financer les études.

• Cautions bancaires

- Frais d'acte
- Prédétabli
- Spécifique
- Commission d'engagement

35,00€/acte
Nous consulter
Nous consulter

• Assurances sur prêts immobiliers amortissables

Taux de cotisation annuelle sur le capital emprunté (tarifs standards)

| | Décès, perte totale et irréversible d'autonomie | Décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail |
|-------------------|---|--|
| jusqu'à 35 ans | 0,196% | 0,282% |
| de 36 à 45 ans | 0,282% | 0,396% |
| de 46 à 55 ans | 0,337% | 0,432% |
| au-delà de 55 ans | 0,49% | 0,552% |

• Délégation d'assurance sur prêt immobilier

110,00€/dossier

• Assurances sur prêts à la consommation amortissables

Nous consulter

• Les garanties⁽¹⁾

- Frais de gage sur véhicule 15,00€/opération
- Frais de gage sur autre bien mobilier 40,00€/opération
- Nantissement de compte ou de créances 40,00€/opération
- Délégation produits assurance vie capitalisation 40,00€/opération
- Gage de compte d'instruments financiers (si détenus dans un autre établissement) 40,00€/opération
- Mainlevée de garantie (hors frais et honoraire du notaire) 92,80€/acte notarié
39,05€/par acte sous seing privé

• Autres prestations

- Duplicata du tableau d'amortissement 16,30€/duplicata
- Frais d'avenant désolidarisation, remboursement anticipé partiel, modification de garantie 341,00€/avenant
- Frais d'avenant pour autres motifs Nous consulter
- Modification du contrat sans rédaction d'avenant 39,80€/opération
(changement de compte de prélèvement ou de dates de prélèvement)
- Décompte de remboursement 20,00€/décompte
- Attestations diverses 10,00€/opération

⁽¹⁾ Les tarifs indiqués dans cette rubrique rémunèrent le travail de la Banque. S'ajoutent éventuellement les frais et débours liés à l'accomplissement des formalités légales, réglementaires et contractuelles.

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Placements financiers

• Droits de garde annuels

(établis sur la valorisation du portefeuille au 31/12)

| | Commission fixe par ligne * | Commission sur la valeur boursière du portefeuille * |
|--------------------|-----------------------------|---|
| Parts sociales | GRATUIT | GRATUIT |
| Valeurs françaises | 4,60€ | 0,30% de 0 à 50 000€ 0,25% de 50 001 à 150 000€ 0,12% au delà de 150 001€ |
| Valeurs étrangères | 12,30€ | |

Minimum de droits de garde par portefeuille : 27,00€/an

• Droits de garde trimestriels (réservés aux comptes titres adhérent au service Line Bourse et établis sur la valorisation du portefeuille à chaque fin de trimestre)

- Commission proportionnelle appliquée sur la valeur du portefeuille (hors valeurs du groupe BP) 0,054%
- Minimum 22,72€/trimestre
- Maximum 227,24€/trimestre

• Opérations diverses

- Attribution de titres à l'appui de droits ou bons, opérations sur titres (OPE,OPA,PDA)-valeurs françaises et étrangères 14,00€/opération
- Transfert de titres valeurs françaises 16,00€/ligne
- Mini 65,00€
- Transfert de titres valeurs étrangères 75,00€/ligne
- Paiement de coupons valeurs françaises Gratuit
- Paiement de coupons valeurs étrangères 5,98% du montant
- Mini 2,00€/opération
- Frais d'information PEA 18,27€/an
- Duplicata IFU, attestation fiscale 16,75€/opération
- Hisséo : alimentation automatique sur PEA Gratuit
- Titres nominatifs (commission fixe complémentaire) 51,00€/opération
- Inscription de titres non cotés sur PEA 100,00€/dossier
- Achat ou vente de droits ou bons - valeurs françaises 1,30%
- Mini 9,00€/opération

• Les transactions sur l'or

- Achat et vente d'or 1,5% du montant
- Mini 30,00€/opération
(plus taxe fiscale de 8% à la vente)
- taux en vigueur depuis le 01/08/07
- Mise sous sac plombé 8,00€/opération
(pour les sacs de 25 pièces, frais de retour des pièces au coût réel)
- Document d'authentification 92,00€/opération
(plus coût réglé à l'intermédiaire)

• Ordre de Bourse Euronext Paris

| Par téléphone (via le n° 0 826 088 899*) | Commission proportionnelle | Minimum de perception |
|---|----------------------------|-----------------------|
| Jusqu'à 10 000 € | 1,30% | 14,00€ |
| Au-delà de 10 000 € | 1,10% | - |

| Par Internet (service Line Bourse) | Commission proportionnelle | Minimum de perception |
|---------------------------------------|----------------------------|-----------------------|
| jusqu'à 1 500 € | - | 9,00€ |
| De 1 501 € à 10 000 € | 0,55% | - |
| De 10 001 € à 40 000 € | 0,50% | - |
| Au delà de 40 001 € | 0,45% | - |

Commission proportionnelle au montant de la transaction (cumulatif par tranche)
+ 51€ si titres nominatifs

• Ordre exécuté avec Service de Règlement Différé (SRD)

- Commission proportionnelle mensuelle appliquée sur le montant de l'opération au prorata du nombre de jours d'utilisation dans le mois :
 - Par téléphone (via le n° 0 826 088 899*) 1,00%
 - Par Internet (service Line Bourse) 0,598%

• Commission de report

| | Commission Proportionnelle | Commission Fixe | Minimum de perception |
|---|----------------------------|-----------------|-----------------------|
| Par téléphone (au n° 0 826 088 899*) | 0,30% | 8,50€ | 8,00€ |
| Par Internet (service Line Bourse) | 0,179% | - | - |

Commission proportionnelle appliquée au montant de l'ordre.

• Valeurs étrangères (hors Euronext Paris)

| Uniquement par téléphone (au n° 0 826 088 899*) | Commission Proportionnelle | Commission Fixe | Courtage Broker |
|--|----------------------------|-----------------|---------------------------------------|
| Jusqu'à 10 000€ | 1,30% | 51,00€ | Variable suivant la place de cotation |
| Au-delà de 10 001€ | 1,10% | - | Variable suivant la place de cotation |

Commission proportionnelle appliquée au montant de l'achat ou de la vente.

• SICAV et FCP

Souscription d'actions de SICAV et de parts de FCP émises par le Groupe Banque Populaire : les cours de souscription sont nets et tiennent compte, le cas échéant, des droits d'entrée. Ces droits d'entrée figurent sur la notice d'information remise au souscripteur.

- Souscription d'OPCVM hors Groupe 38,00€/souscription

Epargne

- **Convention Patrimoniale** 600,00€/convention
- **Crescendo** 18,00€/an

Ce service vous permet de gérer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix.

* coût de communication de 0,15€/min

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Assurer vos moyens de paiement

• Assurance perte ou vol des moyens de paiement

- Sécuriplus 25,00€/an
- Sécuriplus co-titulaire. 12,50€/an

Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, garantissant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

Votre assurance personnelle

• MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

- Option 1 : décès ou incapacité permanente > à 5% (formule individuelle) 11,00€/mois
- Option 1 : décès ou incapacité permanente > à 5% (formule familiale) 21,00€/mois
- Option 2 : décès ou incapacité permanente > à 30% (formule individuelle) 7,50€/mois
- Option 2 : décès ou incapacité permanente > à 30% (formule familiale) 15,00€/mois

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)

• Autonomis

Consulter votre Conseiller

Contrat d'assurance assurant le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Protéger vos enfants

• Assur – BP Enfant

19,00€/an

• Assur – BP Horizon, à partir de

26,00€/an

Assur – BP Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommages aux biens mobiliers, vol...)

ASSURANCES ET PREVOYANCE

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Assurer l'avenir de vos proches

• **Fructi-Famille*** Consulter votre Conseiller

• **Tisséa** Consulter votre Conseiller

Les contrats Fructi-Famille et Tisséa permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession** et de prélèvements sociaux.

• **Fructi-Obsèques** Consulter votre Conseiller

• **Fructi-Facilités** 22,00€/an

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, en fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès

• **Fructi-Budget** Consulter votre Conseiller

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée de 1 ou 2 ans

• **Assurance Privilège*** 62,50€/an

• **Assurance Prestige*** 64,03€/an

Ces contrats d'assurance versent à l'assuré ou à ses ayants droits en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive par accident, un capital pouvant atteindre 46 500€ pour Privilège et 48 000€ pour Prestige.

Assurer vos biens

• **Assur BP – Auto** Consulter votre Conseiller

• **Assur BP – Habitat** Consulter votre Conseiller

• **Tranquil'Habitat** Consulter votre Conseiller

Protéger votre logement grâce à un service de télésurveillance «tout compris»

Autres produits et services

• **BP Infos** : informations pratiques, juridiques ou techniques 5,84€/an

• **Aide aux déclarations fiscales** Consulter votre Conseiller

* Une réduction est accordée sur la deuxième assurance du conjoint

** Dans les limites de la législation en vigueur.

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

OPERATIONS BANCAIRES AVEC L'ETRANGER

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Les opérations de change manuel

- Délivrance et reprise de chèques de voyage en devises 1,50% du montant de l'opération
- Minimum 4,70€/opération
- Achat et vente de billets en devises Cours de change BP2L

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction, il est affiché dans toutes nos agences.

Les virements règlementés et les eurovirements SEPA

(virement en euros, au sein de l'EEE⁽¹⁾ ainsi qu'en Suisse et à Monaco avec coordonnées bancaires BIC et IBAN du bénéficiaire).

- Frais par virement émis 3,35€/opération
- Frais par virement reçu Gratuit

Les virements internationaux⁽²⁾

(virement dans une devise autre que l'euro ou virement en provenance ou à destination d'un pays en dehors de la zone SEPA⁽³⁾)

- Frais sur virement émis 1% du montant mini 20,00€ maxi 154,00€
- Frais sur virement reçu 1% du montant mini 13,60€ maxi 68,00€

Les chèques⁽²⁾

- Frais d'émission d'un chèque tiré sur une banque étrangère 1% du montant mini 20,00 € maxi 154,00 € + frais forfaitaires de 10,00€
- Frais de règlement d'un chèque émis en faveur d'un non résident 1,5% du montant mini 20,00 € maxi 86,00€
- Frais d'encaissement d'un chèque tiré sur l'étranger 1% du montant mini 16,60 € maxi 70,00€

La commission de change

- Les opérations se présentant dans une devise autre que l'euro font l'objet d'une commission de change de : 0,6% du montant, mini 13,30€ maxi 80,00€

Le taux de change de référence appliqué par notre banque varie en fonction du cours d'achat ou de vente des devises au jour le jour. Il est régulièrement disponible à 15 heures auprès de notre département International et de toutes nos agences.

⁽¹⁾ EEE voir détails des pays page 31.

⁽²⁾ S'ajoutent, le cas échéant, les frais de transmission (frais swift...), ainsi que les commissions et frais éventuellement réclamés par les correspondants étrangers.

⁽³⁾ Voir détails zone SEPA page 31.

Offre groupée de services : choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de tarifs spécifiques par rapport à la souscription des produits à l'unité.

- Convention BUDJ 12-17 ans
- Convention Equipage Horizon 16-28 ans

| Les produits et services inclus | BUDJ | Équipage Horizon | |
|---|------------|------------------|--------|
| • Banque à domicile / suivi de compte | | | |
| Tonalité Plus | X | X | |
| Cyberplus Budget | X | | |
| Cyberplus Gestion | | X | |
| • Découvert | | | |
| Découvert autorisé | | X | |
| Extourne d'agios par trimestre ⁽¹⁾ | | 8,00€ | |
| • Épargne | | | |
| Comptes d'épargne | X | X | |
| Crescendo | X | X | |
| • Assurances | | | |
| Sécuriplus (Assurance de vos moyens de paiement) (p.25) | X | X | |
| • Prix mensuel de votre convention selon la carte choisie en euros | | | |
| Carte Budj | 2,00€/mois | | - 66%* |
| Carte Electron | | 2,57€/mois | - 68%* |
| Carte bancaire Internationale Eurocard Mastercard ou Visa Classic | | | |
| - Débit immédiat | | 2,88€/mois | - 67%* |
| - Débit différé | | 3,20€/mois | - 65%* |
| Visa Premier | | 7,70€/mois | - 50%* |
| • OPTION : Offre Mobilité Internationale | | +1,00€ | |

⁽¹⁾ Intérêts débiteurs extournés s'ils sont inférieurs à ce montant ; perçus en totalité dans le cas contraire

* remise sur l'ensemble des produits hors convention

Avec la convention Equipage Horizon, vous bénéficiez d'un découvert autorisé facultatif à des conditions préférentielles et de 10 retraits déplacés gratuits par mois dans toute la zone euro.
Nous consulter

Carte de paiement (jusqu'à 25 ans)

- Carte Visa Classic - 50%*
- Carte Eurocard Mastercard - 50%*
- Carte Visa Electron - 50%*

Choix du visuel de la carte

- Visuel Cartego 9,50€/visuel/an
- Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.
- Visuel NRJ 6,00€/an

Offre Mobilité Internationale 18-28 ans (hors convention)

Pour plus de détails, nous consulter

Compte de dépôt

- Gestion du compte
 - Frais de tenue de compte
 - Découvert autorisé (avec la convention Equipage Horizon : découvert facultatif à des conditions préférentielles)
 - Cyberplus Budget
- Gratuit
- Gratuit

Placements Financiers 18-25 ans

- Droits de garde trimestriels (réservés aux comptes titres adhérent au service Line Bourse et établis sur la valorisation du portefeuille à chaque fin de trimestre)
- Commission proportionnelle appliquée sur la valeur du portefeuille (hors valeurs du groupe BP) 0,054%
- Minimum appliqué - 50%*

Les crédits

- Prêt «Je m'installe»
 - Prêt Ordinateur Portable à 1€ par jour
 - Prêt Permis à 1€ par jour
 - Prêt Etudiant
 - Avance sur bourse
 - Avance de rentrée scolaire
 - Avance 1er salaire
 - Prêt immobilier Jeunes Actifs : frais de dossier gratuits et absence de pénalités de remboursement anticipé
- Frais de dossier gratuits

Caution locative avec garantie Oseo ou Fonds de Garantie de Solidarité des Etudiants

Nous consulter

Offre Etudiants - Partenariat avec la LMDE

Nous consulter

Offre Apprentis

Nous consulter

Prévoyance - IARD

- Assur BP Enfant 19,00€/an
- Assur BP Horizon 26,00€/an

* remise applicable sur le tarif standard pages 12,14 et 23

RESOUDRE UN LITIGE

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié
2. En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Contact Qualité de votre banque

Par courrier : BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS
Service Contact Qualité
BP 3152 - 4, boulevard Eugène Deruelle
69211 Lyon Cedex 03

Par mail : qualite.contact@bp21.banquepopulaire.fr
ou par Internet : <http://www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr>
rubrique «Contact»

Par téléphone : 04 78 95 57 20 (numéro non surtaxé, accessible de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi)

Que ce soit du Service Contact Qualité ou de votre conseiller, à défaut de réponse dans les 3 jours ouvrés, vous recevrez un courrier d'accusé de réception de votre demande. Nous nous engageons alors à vous répondre sous un délai maximum de 8 jours ouvrés. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation)

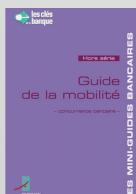
3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Clientèle, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez le saisir en écrivant à :

Monsieur le Médiateur
Banque Populaire Loire et Lyonnais
BP 3152 - 141 rue Garibaldi
69211 Lyon Cedex 03

Pour en savoir plus : consultez la charte de médiation de la Banque Populaire disponible sur le site de la banque : <http://www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr>

Le site Internet de la FBF* : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE A TOUT MOMENT

Pour contacter un conseiller

À partir de l'agence téléphonique :
Depuis la France, au : 04 78 95 55 58 (prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 20h00 et le samedi de 8h30 à 13h30

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24 h/24 :

Par Internet, avec Cyberplus
(www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr)
Par SMS avec le 6 11 10 (0,35€ par envoi + coût d'un SMS)⁽¹⁾
Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur local)
Depuis la France, au : 0 892 898 899 (0,34€/min)

BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS
BP 3152 - 141, rue Garibaldi
69211 Lyon Cedex 03
Entreprise inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 025 175

⁽¹⁾ Hors coût de connexion de l'opérateur.

Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque

Zone EURO : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie

Créodis et Facélia sont des produits de :

Les crédits renouvelables FACELIA et CREODIS sont des produits de :
NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros

Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS

439 869 587 RCS PARIS.

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS
sous le numéro 07 022 393.

**Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie,
Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE

Société anonyme au capital social de 8 433 250 euros

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris

352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale
de Natixis Assurances.

**Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance
emprunteur sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris

399 430 693 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances.

et ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE.

**Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto
et Assur BP Habitat sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros

Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 Niort

401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale
de Natixis Assurances.





TOUJOURS
PLUS DE
QUALITÉ

1ère

BANQUE CERTIFIÉE
EN FRANCE

pour **L'ACCUEIL**
de ses clients

LE CONSEIL
et le traitement des
RÉCLAMATIONS



Com 2508 - Banque Populaire Loire et Lyonnais - BP3152 - 141 rue Garibaldi 69211 Lyon Cedex 03 - Siren 956 507 875 - RCS Lyon Société anonyme à capital variable - Intermédiaire d'assurance n° ORIAS 07 025 175 - © Zeitgised - Jean-Paul Blanc - ★ EURO RSCG C&O



LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR